

## Rochefort-du-Gard

### La Grange des Merveilles I : un habitat du Néolithique récent

Catherine Monnet  
Frédéric Bazile  
Catherine Georjon  
Roxane di Pietro-Sirven

## 1. INTRODUCTION

### 1.1. Le cadre général

Située, dans la partie méridionale du couloir rhodanien, en rive droite, au droit de la confluence de la Durance avec Rhône, la dépression de Pujaut-Rochefort est un élément remarquable de cette région du Gard rhodanien. Le paysage est complexe, caractérisé par des massifs calcaires allongés (SO-NE : collines des Angles et d'Aspre-Sauveterre, E-O : barre calcaire de Roquemaure). Entre ces massifs, une série de plateaux alluviaux domine des dépressions creusées par déflation éolienne au Quaternaire moyen dans les dépôts meubles du Pliocène. La plus importante, la dépression fer-

mée de Pujaut (10 km de grand axe, 3 km de petit axe, 100 m de profondeur par rapport aux massifs calcaires), abritait trois étangs asséchés à l'époque moderne, séparés par des cordons littoraux à concavité nord (longueur 3 km, largeur 250 m, épaisseur 10 m). Essentiellement composés de gélifracfs et de sable, ces cordons ont été activement exploités en carrière à l'époque moderne. La dépression est isolée de la vallée du Rhône par un seuil (seuil du Four) à l'ouest de Pujaut.

Le gisement de la Grange des Merveilles I occupe une place stratégique à l'intérieur de l'ancien étang de Rochefort du Gard. Il est situé sur l'amorce d'un cordon littoral (en avant du cordon de la Grave) formant une sorte de presqu'île même aux périodes de hautes eaux de l'étang; il s'agit d'un sol sec et sain, formé de gélifracfs calcaire et de sable, favorisant l'habitat dans un milieu marécageux.

L'étude géomorphologique (Arthuis *et al.* 1996) montre que le site néolithique est interstratifié dans la sédimentation palustre holocène de l'ancien étang qui fossilise une flèche littorale datant du Pléistocène terminal. Latéralement, vers le centre de l'étang, une craie lacustre avec des alluvions holocènes sus-jacentes, s'intercale entre l'extension sableuse de la flèche littorale et le site épipaléolithique de la Grange des Merveilles II (Bazile et Monnet-Bazile 1998) (1).

### 1.2. Chronologie du site

La Grange des Merveilles a connu une occupation multiple, de l'Holocène ancien à l'Époque Moderne (fig. 1).

- L'Épipaléolithique (Grange des Merveilles II, secteur F7) est étudié dans ce même volume (Bazile et Monnet-Bazile...).

- Le Néolithique, objet de cet article, comprend un « habitat » sur le cordon littoral et deux foyers isolés, en contrebas, à l'époque sans doute, au bord de l'étang de Rochefort.

- Enfin, des structures modernes du XVII<sup>e</sup> siècle, traitées par ailleurs, témoignent vraisemblablement de la période d'assèchement de l'étang.

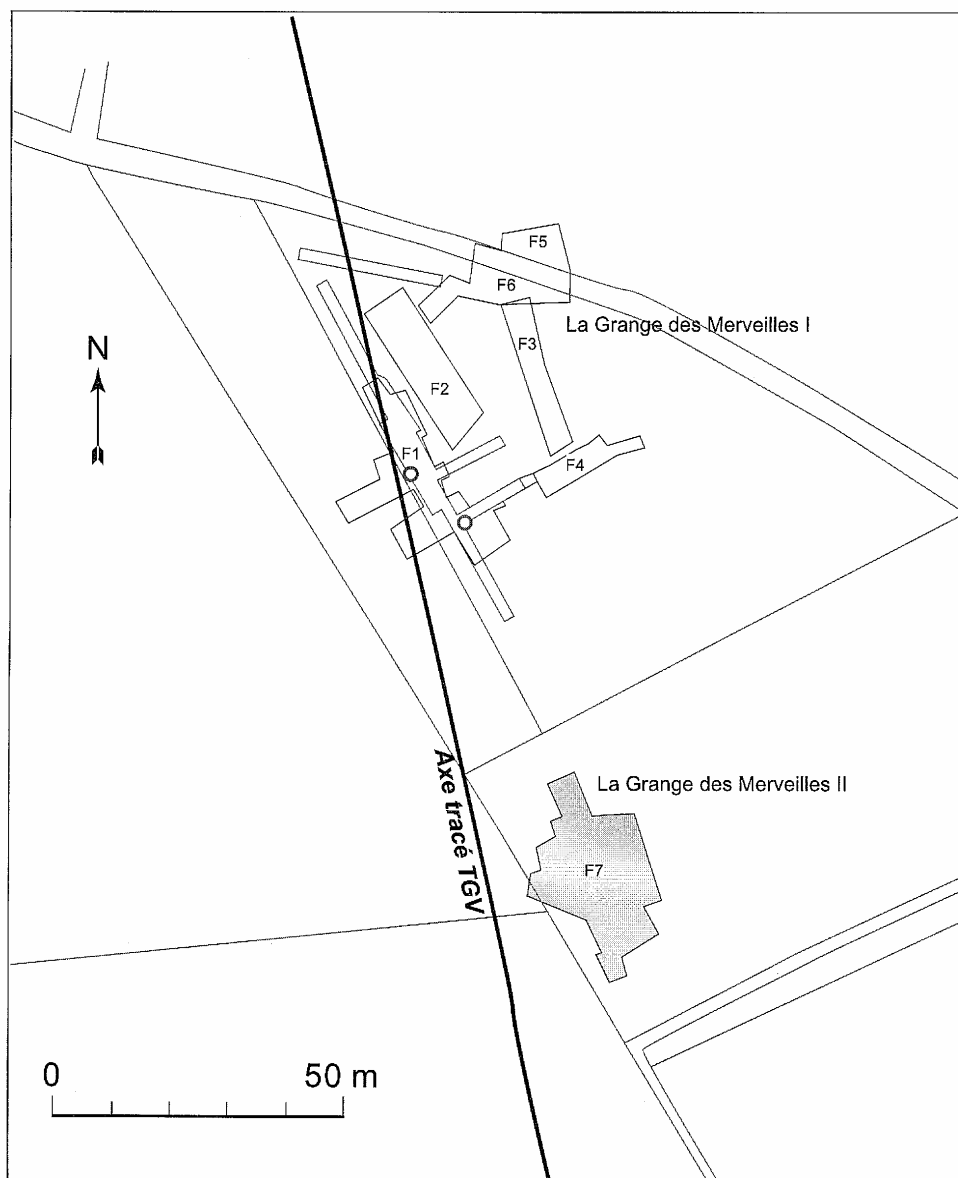


Fig. 1 : Les différents secteurs du site de la Grange des Merveilles.

## 2. LES TÉMOINS DU NÉOLITHIQUE

Le Néolithique de la Grange des Merveilles s'organise selon deux secteurs, très vraisemblablement contemporains : un habitat situé sur le cordon littoral de sable et de galets et deux foyers en cuvette, à remplissage de galets, 40 m au sud en contrebas, à l'époque sans doute à proximité des berges de l'étang. Ces deux foyers sont à l'origine du diagnostic et de la découverte de l'habitat (Petitot *et al.* 1995).

### 2.1. L'habitat néolithique, structures et structuration de l'espace.

Il comprend un niveau unique et homogène occupant une superficie d'environ 100 m<sup>2</sup>. Il a livré un ensemble céramique et lithique relativement dense ainsi que quelques structures qui permettent de formuler des hypothèses sur la nature et l'organisation de l'habitat (Monnet *et al.* 1996).

Les structures observées, consistent en un petit foyer, un trou de poteau vraisemblable et dix-huit cuvettes de faible profondeur à la base de niveau.

Le foyer mal structuré (ou déstructuré), de petites dimensions (60 x 50 cm) comporte néanmoins une cuvette nette, de faible profondeur, de l'ordre de 6 à 7 cm. Le remplissage, inorganisé, se compose de quelques galets calcaires, de nodules d'argile cuite et de fragments de dalles de calcaire blanc du Baramien (gélifract), les seuls altérés sur le plan thermique ; aucun élément carbonneux n'a été observé, comme d'ailleurs sur l'ensemble du niveau (problème de conservation différentielle?). La cuvette ne montre pas de traces de rubéfaction évidentes. Dans ces conditions se posait la question de la réalité d'une structure de combustion. A ce titre plusieurs prélèvements à l'intérieur et à l'extérieur du foyer (référentiel) ont été analysés afin de déceler d'éventuels marqueurs chimiques de la combustion (Bazile 1996). L'analyse chimique (F. Bazile) n'apporte pas ici d'éléments franchement déterminants mais plutôt un faisceau de présomptions allant dans le sens de la réalité d'une structure de combustion, sans doute de faible intensité. Les nodules d'argile montrent une composition chimique différente suggérant un apport extérieur à l'encaissant du foyer, mais sans doute d'origine locale ; il pourrait s'agir de dépôts profonds de l'étang de Rochefort. Leur composition suggère une argile calcaire avec comme élément trace

remarquable le titane, vraisemblablement à l'origine d'un enrichissement généralisé de cet élément au sein du foyer. En l'absence de l'identification certaine du sédiment d'origine, il paraît difficile, même avec des analyses plus approfondies (diffraction X) d'en préciser la nature exacte même si la cuisson, est hautement probable ; en tout cas l'absence de débris végétaux exclut toute attribution à du pisé. L'hypothèse la plus vraisemblable reste celle d'un élément architectural de la structure de combustion, sole partielle ou bordure construite.

Un seul trou de poteau vraisemblable fut repéré sur le niveau ; il s'agit d'une cavité circulaire, aux parois abruptes d'un diamètre de 20 cm pour une profondeur reconnue de 15 cm ; il contenait quelques tessons et quelques pierres sans qu'il soit possible de parler véritablement d'éléments de calage.

La base du niveau a révélé dix-huit cuvettes ou dépressions de petites dimensions (30 à 50 cm de diamètre) et de faibles profondeurs (3 à 4 cm). Plusieurs d'entre elles contenaient du matériel archéologique (céramique et lithique) et quelques pierres sans organisation manifeste. Ces cuvettes ne sauraient

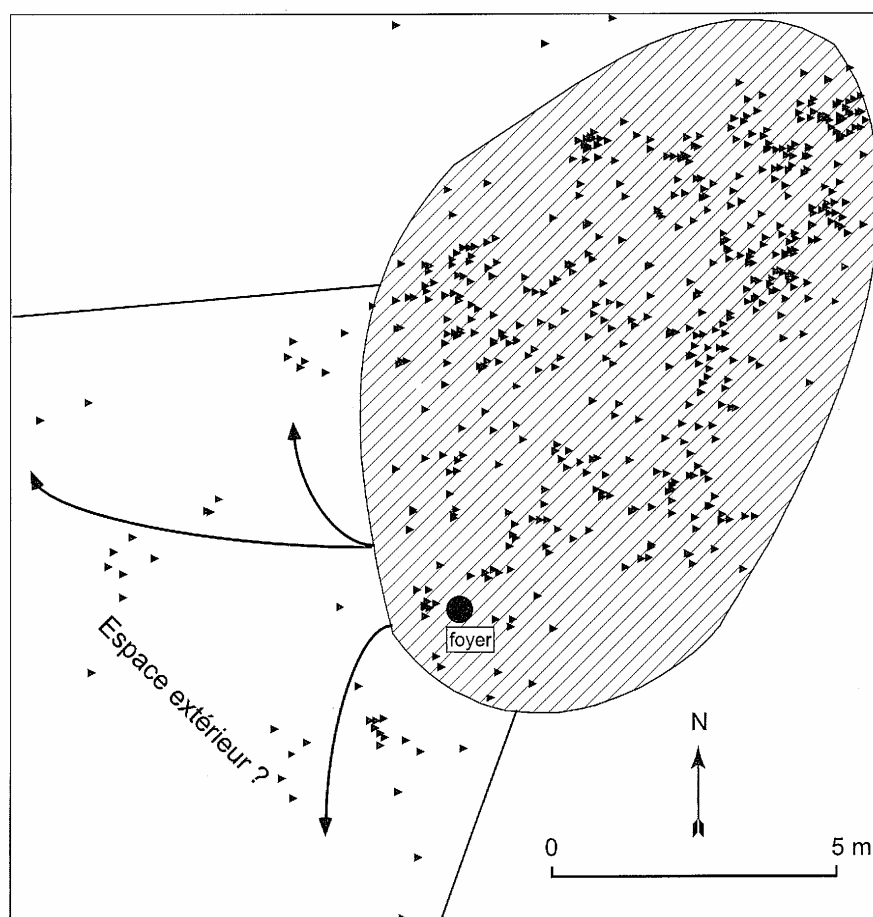


Fig. 2 : Répartition globale du matériel archéologique. Deux espaces sont suggérés, l'un à forte densité évoquant la présence de limites (espace clos ?), l'autre à plus forte dispersion évoquant une zone d'évacuation devant (?) l'habitat laissant envisager la présence d'un accès ou d'une zone de passage (porte ?) au sud-ouest en direction de l'étang.

être assimilées à des trous de poteau véritables, sans exclure toutefois une éventuelle fonction de calage.

L'étude spatiale souffre considérablement des conditions de fouilles, caractère d'urgence, mais surtout nécessité de fractionner la fouille en trois secteurs avec déplacement d'un chemin, de l'absence de structures vraiment évidentes et de la non conservation de certains témoins (témoins organiques principalement). L'idée d'une étude chimique partielle (P205 en transect) un temps envisagée, a dû être abandonnée en raison des difficultés à effectuer un échantillonnage cohérent et surtout la crainte de forte pollution liée à un stockage de fumier de mouton.

Seule la répartition des structures et des vestiges autorise donc une étude spatiale et permet de proposer quelques hypothèses raisonnables sur l'organisation de l'habitat sinon de sa nature véritable.

Faute de temps, et à titre expérimental, nous avons utilisé le logiciel « Surface III® » du « Kansas geological Survey » ; il permet en particulier de cartographier rapidement les différents objets à partir d'un simple fichier x, y, z, sur un tableau de type Excel. La répartition globale du matériel archéologique (fig. 2) suggère une zone à forte densité de vestiges, d'orientation NE-SO, de forme grossièrement ovoïde, d'environ 15 x 6 m. Au S-O les vestiges se raréfient ou s'agglomèrent par petits ensembles en avant de la seule structure probante, le foyer à nodules d'argile. En première analyse, ce secteur évoque une zone d'évacuation, d'un intérieur vers un extérieur.

La répartition de la céramique confirme cette impression avec la matérialisation de deux petits groupements de tessons dans la zone d'évacuation supposée. L'ensemble de la nappe principale est à quelque chose près identique à celle définie par la répartition globale des témoins. Le matériel lithique apparaît plus concentré, en longueur surtout, sans que la répartition de l'outillage ne permette de définir des postes de travail. Le lithique, moins fragmenté que la céramique, a sans doute peu diffusé en dehors de la concentration principale. Les structures, malgré toutes les restrictions apportées à ce terme pour certaines d'entre elles (cuvettes), épousent assez étroitement le plan de répartition du lithique, en l'écorçant légèrement au N-E; elles définissent un espace plus réduit, d'environ 10 x 7 m, qui pourrait être assez proche de l'installation initiale, ou du moins représenter une hypothèse raisonnable, compte tenu des données disponibles.

L'absence de véritables trous de poteaux, à une exception près, reste gênante pour faire passer une limite certaine par des dépressions peu profondes, excluant en particulier tout poteau vertical. La concentration des vestiges, la répartition des différents types de témoins évoquent cependant un ensemble relativement clos (matière périssable?) dont les dimensions sont comprises entre 13 x 8 m et 10 x 7 m; aucun élément ne permet d'avancer des hypothèses sérieuses en matière de superstructure, d'élévation et même de couverture.



Fig. 3 : La Grange des Merveilles, Secteur F1 :  
vue du foyer n° 2.

Il paraît possible d'approfondir l'analyse par l'étude des remontages céramiques, tâche difficile et longue en raison du mauvais état de conservation. Les remontages céramiques confirment une dynamique du N-E vers le S-O avec une zone d'évacuation au S-O au droit du foyer en direction de l'étang. L'existence d'une ouverture à ce niveau est hautement probable. Nous ne pousserons pas au delà cette approche préliminaire, exprimant malgré tout le regret de ne pouvoir mieux cerner un type d'habitat, sans doute très bref, pour lequel nos lacunes sont totales sur le plan régional.

## 2.2. Les foyers périphériques

Les deux foyers néolithiques, découverts à 40 m au sud, n'ont pu être reliés ni à un sol d'habitat associé ni directement à l'aire d'habitat décrite ci-dessus. Ils procèdent vraisemblablement du même ensemble chronologique et culturel d'après les

observations géomorphologiques. Le foyer n° 1 (en partie détruit) mesure 100 cm de diamètre et forme une cuvette de 15 cm de profondeur. Le remplissage est composé de galets de calcaire et de quartzite, d'assez grandes dimensions (15 x 12 x 8 cm en moyenne), sans organisation particulière. La couronne est assez marquée. Le sédiment, peu cendré, ne contient que de rares charbons mal conservés.

Le foyer n° 2 mesure 150 cm de diamètre et a plus de 35 cm de profondeur (fig. 3). Le remplissage est composé d'éléments identiques au foyer n° 1. Il se singularise par des charbons plus nombreux et de rares éléments archéologiques (trois tessons, dont un bord et trois lames). La couronne est très marquée. Le foyer n° 2 est un exemple assez rare en raison surtout de ses dimensions supérieures à celles des foyers du Néolithique moyen et récent (Roudil 1989).

Une datation radiocarbone situe ces foyers entre 3695 et 3380 en date calibrée BC, soit  $4777 \pm 50$  B.P. en âge  $^{14}\text{C}$  conventionnel (ARC 1393). En outre le maigre mobilier céramique est comparable à celui de l'habitat.

## 2.3. La culture matérielle

### 2.3.1. La céramique

La céramique (fig. 4) est mal conservée, et son état de surface est rarement appréciable. Les pâtes contiennent un dégraissant toujours fin et homogène. Malgré cela, nous avons pu distinguer quatre types de pâtes se différenciant par le type et la nature des dégraissants, les surfaces et les couleurs, l'une a sans doute une origine locale. Certains vases sont très bien cuits, d'autres beaucoup moins. Les couleurs de surface sont variées, du gris clair ou du crème (associé à des pâtes mal cuites), de l'orange, du rouge et du gris foncé ou noir assez fréquents. Certains fragments portent des coups de flamme, de couleur allant du crème au rouge ou de l'orangé au noir. Le lustrage est présent. La régularité des parois, la finesse des dégraissants qui n'apparaissent jamais en surface sont des caractères indéniablement dans la tradition chasséenne. Cependant, certains vases de petites dimensions ont une paroi trop épaisse pour leur taille.

Sur un effectif de 70 à 80 individus (remontage non exhaustif faute de temps), les formes céramiques recensées sont les suivantes :

- coupe hémisphérique à bord éversé (fig. 4, n° 3);
- coupe hémisphérique à mamelon et pseudo cordon partant d'un seul côté de celui-ci (fig. 4, n° 7);
- coupe carénée à ressaut;
- vase à carène haute et paroi convexe (fig. 4, n° 4);
- plusieurs coupes à carène adoucie (fig. 4, n° 1, 3);
- un col tronconique de vase portant un bouton conique (fig. 4, n° 2);
- plusieurs fragments de pots globuleux portant des bou-

tons à perforation non sous-cutanée (fig. 4, n° 4, 5). L'arrachement de l'un d'entre eux montre qu'ils ont été façonnés par application d'une boule de pâte préalablement moulée sur un bâtonnet;

- plusieurs fragments de jarres cylindriques ou tronconiques de dimensions diverses (fig. 4, n° 8, 10) dont certains portent des boutons ou des mamelons simples. Deux de ces vases atteignent 35 et 38 cm de diamètre.

La céramique néolithique de la Grange des Merveilles se révèle difficile à caractériser puisque assez peu de formes ont pu être reconstituées, faute de temps. L'homogénéité de la série porte sur des absences et sur des éléments récurrents :

- absence de céramique fine;
- absence de décor;
- monotonie des moyens de préhension;
- carènes en grande majorité adoucies;
- présence de lèvres bien individualisées (très éversées, ourlées ou biseautées);
- ligne des bords souvent irrégulière.

Les formes les plus fréquentes sont les grandes jarres et marmites, les pots ovoïdes et globuleux, les écuelles à carène douce, les coupes hémisphériques, à bord parfois rentrant, et les grandes coupes à fond aplati.

Les comparaisons culturelles restent très limitées, mises à part à quelques découvertes récentes sur le tracé TGV, Les Ribauds, Château Blanc (phase A) et Le Duc, gisements situés dans la même fourchette chronologique; Le Duc montre peut-être une tradition chasséenne plus marquée, au niveau des formes céramiques surtout.

L'absence de décor est troublante puisque, dans le Néolithique de la région, rares sont les sites qui montrent la même caractéristique. Quelques formes évoquent plus ou moins le fond chasséen, comme les pots ovoïdes ou globuleux, les jarres ovoïdes, la petite coupe carénée à ressaut et la petite écuelle à épaulement. La médiocre qualité des pâtes, l'irrégularité de la ligne des bords et les perforations non sous-cutanées des boutons sont, par contre, des aspects étrangers au Chasséen classique. La monotonie des éléments de préhension et les carènes adoucies se rencontrent assez couramment dans les groupes de la transition Néolithique ancien - moyen ou à partir du Chasséen final. Les grandes coupes à fond aplati et les coupes à bord rentrant, sont essentiellement présentes dans la phase terminale du Chasséen, dans les groupes à céramique non décorée du Néolithique récent et au Néolithique final (Beeching 1995; Guthertz 1980; Guthertz et Coste 1974; Guthertz et Jallot 1995). Les lèvres amincies deviennent fréquentes durant cette dernière période. A ces différents éléments, s'ajoutent des formes atypiques telles que la marmite à bord rentrant et dépression horizontale de la panse (fig. 4, n° 7) et le fragment de vase à paroi rectiligne, à bord aminci, rentrant et outrepassé (fig. 4, n° 25).

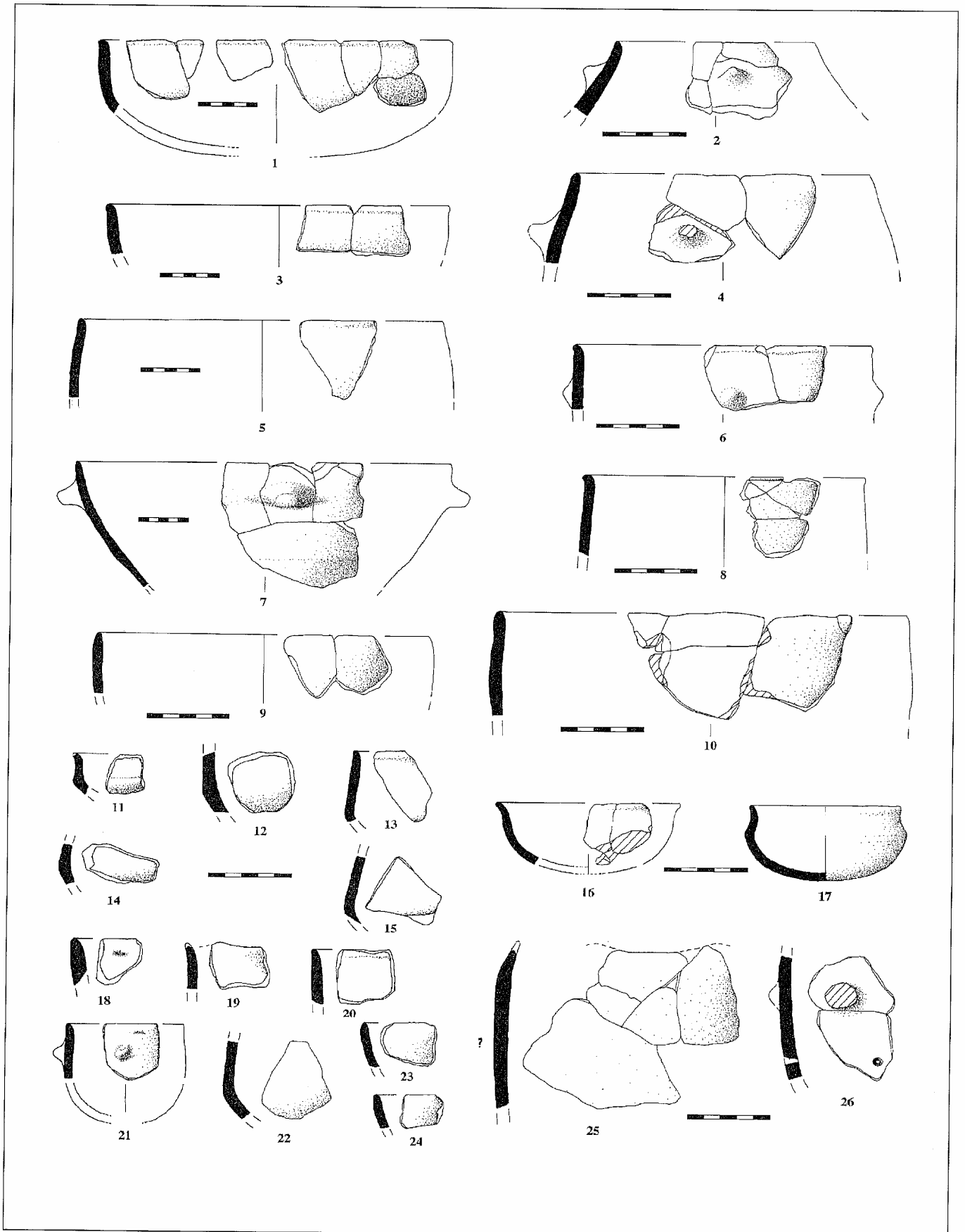


Fig. 4 : La Grange des Merveilles, mobilier céramique. (Dessin C. Georjon).

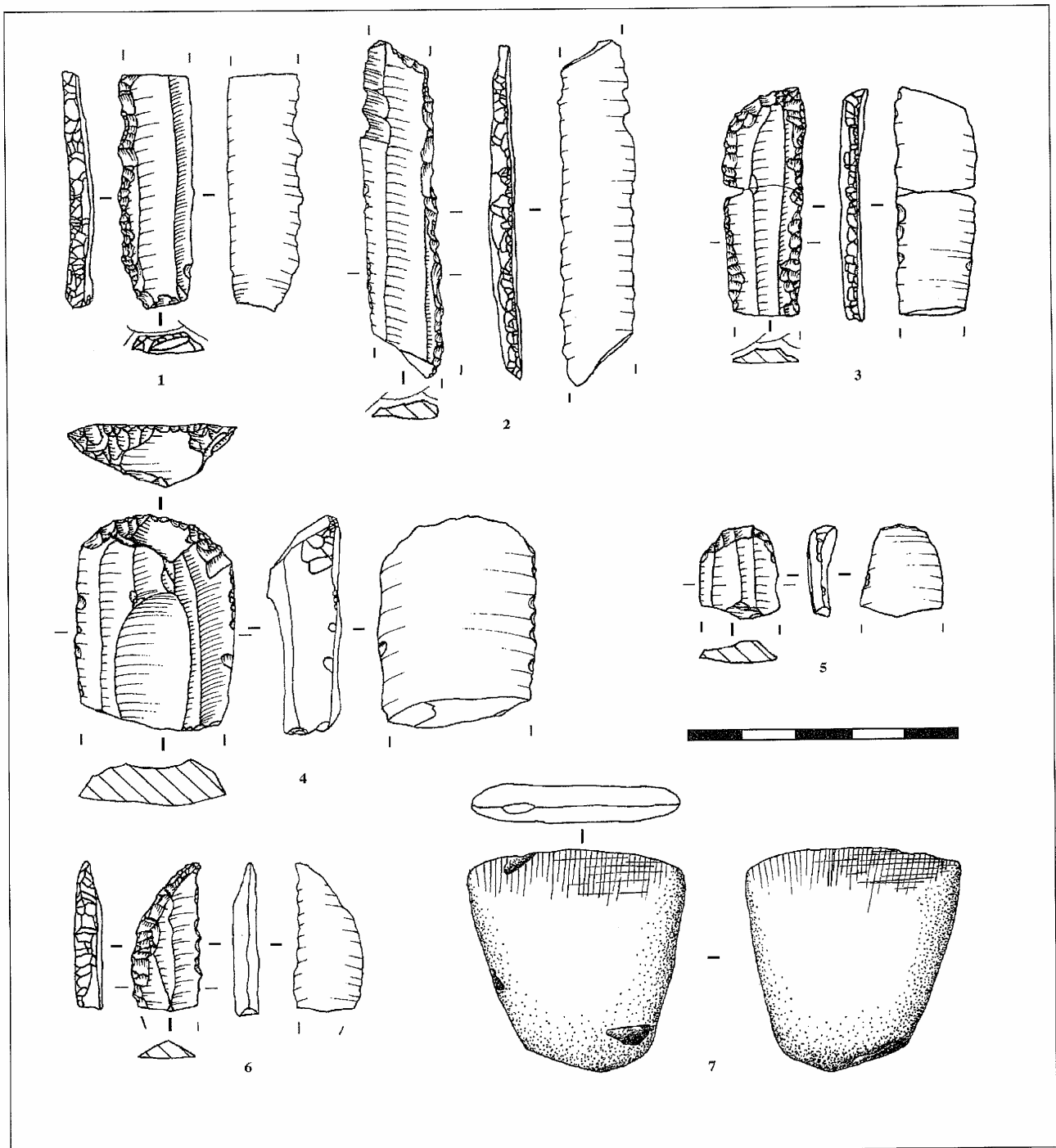


Fig. 5 : La Grange des Merveilles, mobilier lithique ; outillage typologiquement défini (Dessin R. Sirven).

### 2.3.2. Le matériel lithique (fig. 5, 6 et 7)

Le matériel lithique de la Grange comprend 112 pièces en silex auxquelles il faut ajouter, une petite hache polie en roche verte, un chopper et un percuteur en quartzite et trois galets de quartzite utilisés. Il s'agit d'une industrie essentiellement laminaire (74 pièces : 66,07 %) et lamellaire (24 pièces :

21,42 %), les éclats étant tortement minoritaires (14 : 12,51 %).

L'assemblage lithique de la Grange des Merveilles I se singularise par l'abondance du matériel brut de débitage, présentant simplement une retouche marginale d'utilisation, en opposition aux outils typologiquement définis au nombre de 19 soit 12,51 % du matériel débité. L'abondance de lames brutes, la plupart du temps fracturées, mais de grand module,

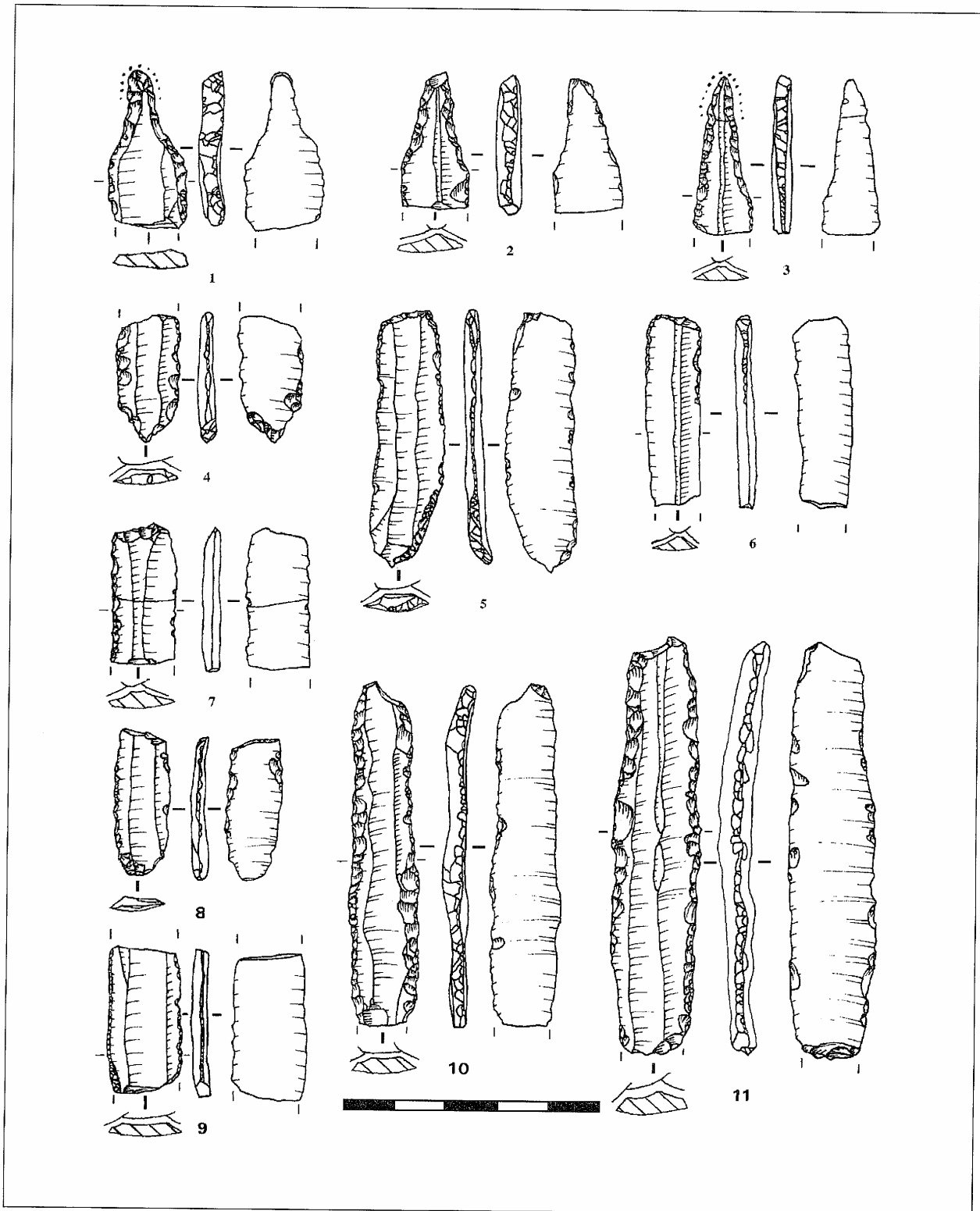


Fig. 6 : La Grange des Merveilles, mobilier lithique; outillage typologiquement défini (Dessin R. Sirven).

certaines dépassant vraisemblablement 10 cm (9,6 pour la plus grande lame entière) est une des caractéristiques de la série. Les nucléus et les produits de préforme ou de remise en forme

sont très rares, attestant d'un débitage réalisé à l'extérieur du site. Malgré les réserves dues à une forte patine (cortex d'altération) pouvant atteindre le millimètre, l'étude préliminaire



des matières premières va dans le même sens avec 81,90 % du matériel débité dans un silex vraisemblablement allogène.

Il s'agit d'un silex marron à gris foncé opaque, à patine forte dont la couleur varie du gris plus ou moins clair, tirant parfois sur le vert, au beige rosé ou rouge en passant par toutes les nuances de marron. La texture du grain très fine, la qualité et l'homogénéité de cette matière sont propices au débitage laminaire et lamellaire. Une moucheture plus ou moins marquée est toujours présente et certaines lames montrent des parties veinées. Cette matière provient de rognons de grandes dimensions, ou de blocs tabulaires. L'absence de nucléus, de déchets de préparation (décorticage) et d'éléments techniques de préparation des blocs reste un obstacle à son identification ; le silex local et même les gîtes proches, de Châteauneuf-du-Pape (calcaire gris du Bedoulien) sont néanmoins exclus. Une origine du Crétacé vocontien de la région du Mont Ventoux n'est pas à écarter.

Une deuxième matière première, sans doute locale, représente seulement 8,51 % du matériel lithique : il s'agit d'un silex de couleur marron foncé translucide à forte patine blanche mouchetée gris bleu ; la texture du grain est fine. L'état de surface du cortex sur deux éclats corticaux évoque les galets des surfaces alluviales locales (alluvions du Rhône) ; un troisième éclat cortical montre un cortex plus fin, moins chagriné, qui pourrait évoquer le silex de Châteauneuf, mais qui n'est pas absent dans les dépôts alluviaux locaux. Un perçoir, six lames, deux lamelles et sept éclats (dont 3 corticaux), proviennent de cette matière première. Le reste du matériel (9,56 %) est très hétérogène et ne permet pas une diagnose précise en l'état des travaux.

Nous avons figuré l'outillage typologiquement défini dans sa quasi intégralité (fig. 5 et 6).

Il comprend plusieurs lames à retouches abruptes à semi abruptes, plus ou moins denticulées (fig. 5, n° 1 et 2), des pièces tronquées (fig. 6, n° 5, 6, 7 et 8) dont deux lames retouchées tronquées (fig. 6, n° 10) ou bitronquées (fig. 6, n° 11), 5 perçoirs (fig. 6, n° 1 à 4) et deux grattoirs (fig. 5, n° 4 et 5). Une pointe à dos courbe (grand segment), cassée à sa partie proximale, possède un net cachet épipaléolithique, peut être à mettre en liaison avec le site de la Grange des Merveilles II (fig. 5, n° 6). On remarquera l'absence d'armature, de type flèche perçante ou tranchante, dans la série.

Ce petit ensemble n'appelle pas à de larges commentaires, si ce n'est un certain déséquilibre dans la panoplie classique liée généralement aux habitats, impliquant peut-être ici une certaine spécialisation de la Grange des Merveilles I.

Le matériel brut confirme cette impression et l'abondance de grandes lames brutes, mais montrant des stigmates d'utilisation, implique vraisemblablement une spécialisation des activités. Manifestement, ces lames de section trapézoïdale sans doute obtenue par pression, peut-être assistée d'un levier (béquilles ?), sont un des traits caractéristiques de l'industrie de la Grange des Merveilles II.

L'outillage lithique nous apporte peu sur le plan de la comparaison culturelle et de la chronologie. Les perçoirs d'axes sont bien dans la tradition chasséenne, quoique un peu plus solide que les perçoirs du Chasséen classique local (Roudil et Bazile 1965). Les troncatures sur lames et lamelles, en général rares dans le Néolithique final, ici abondantes sont bien dans la tradition technologique (sinon typologique) du Néolithique moyen. Les grandes lames brutes (néanmoins utilisées) paraissent connaître un développement important au Néolithique récent, dans la tradition du débitage chasséen plutôt orienté vers la production de lamelles.

### 2.3.3. Les autres témoins de la culture matérielle

Nous signalerons la découverte d'un fragment de meule en molasse qui ne peut à lui seul attester d'une activité agricole sur place.

Cinq galets de quartz ou quartzite de petites tailles (2 à 2,5 cm) évoquent les « billes » fréquentes dans le Chasséen ; certains de ces galets portent des traces de piquetage pour régularisation de la forme naturelle.

La matière colorante n'est pas fréquente dans les ensembles néolithiques et à ce titre la Grange des Merveilles se singularise par la présence de trois blocs de colorants rouges d'un volume peu courant, même dans les sites paléolithiques ; le plus important (Merv.561) atteint 6 cm de long pour 5 cm de large et 3,5 cm d'épaisseur. Deux d'entre eux présentent (Merv.361 et Merv.140) des facettes ou des méplats qui sans les assimiler à de véritables « crayons d'ocre » témoignent d'une utilisation par frottement, sans doute intensif, le troisième (Merv.26) en fait deux fragments non jointifs après lavage, présente l'aspect d'un nodule ferrugineux tel qu'il s'en rencontre dans les vieux remplissages karstiques affectant les calcaires durs languedociens. Une analyse à la sonde EDS a révélé une matière première locale (oxyde de fer à impureté de titane) originaire vraisemblablement du karst du massif des Angles.

Nous avons recueilli plusieurs fragments de coquillages dont l'état ne permet pas de leur attribuer une fonction de parure ; ces éléments ne portent pas de traces de perforation. La présence de moules (*Mytilus sp.*) atteste de relations avec le littoral.

## 4. CONCLUSION

La Grange des Merveilles I représente un élément nouveau dans le paysage du Néolithique du Sud de la France. L'habitat, sans doute une structure légère de forme ovale, est original ; il témoigne vraisemblablement d'une activité en grande partie orientée vers l'exploitation des ressources naturelles liées à la présence de l'étang de Rochefort, sans pouvoir en préciser la nature. La chasse et l'agriculture semblent pouvoir être exclues et rien ne permet d'évoquer la pêche.

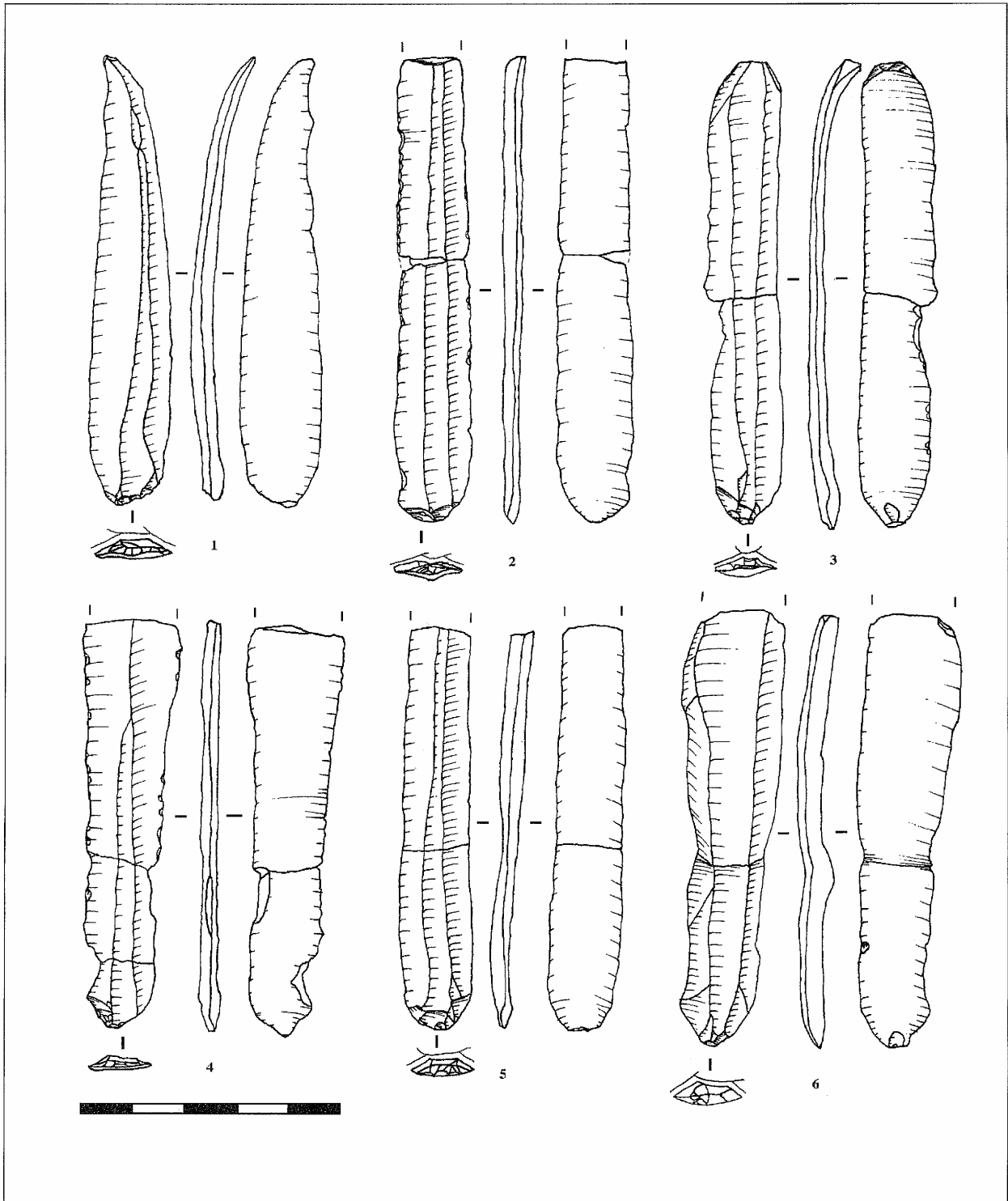


Fig. 7 : La Grange des Merveilles, mobilier lithique ; matériel brut de débitage (Dessin R. Sirven).

Malgré un panel de forme limité, la céramique et surtout l'industrie lithique semblent bien représentatifs d'un nouveau faciès du Néolithique récent en voie de démarcation

du Chasséen classique. La datation absolue obtenue sur le site est tout à fait recevable ; elle inscrit cet horizon dans le deuxième quart du IV<sup>e</sup> millénaire avant notre ère, comme

les sites un peu plus septentrionaux du Duc et des Ribauds (Margarit, ce volume). La Grange des Merveilles documente de façon satisfaisante la transition Néolithique moyen/Néo-

lithique récent sous son aspect habitat comme Château Blanc (Hasler, ce volume) en illustre les aspects funéraires.

#### NOTE

(1) Le diagnostic de la Grange des Merveilles I a été réalisé sous la direction effective de C. Monnet (AFAN), N. Le Meur (AFAN) étant responsable en titre de l'opération. F. Bazile (CNRS), C. Georjon, R. Di Pietro-Sirven et A. Raux (AFAN) ont participé aux travaux de terrain, assistés de R. Arthuis (AFAN) pour la Gé-

morphologie et de G. Ducomet (Culture) pour la Géophysique. Les relevés topographiques ont été assurés par S. Laisné et V. Tripeau (AFAN). La rédaction du DFS a été coordonnée par C. Monnet avec la participation de F. Bazile, C. Georjon et R. Di Pietro-Sirven., V. Lelièvre a pris en charge l'infographie.

#### BIBLIOGRAPHIE

Arthuis, Ambert et Magnin 1996 : ARTHUIS (R.), AMBERT (P.) et MAGNIN (F.). — Les étangs de Pujaut et de Rochefort. *Document final de synthèse*, TGV LN5, secteur III : Avignon-Montpellier AFAN Coordination TGV/SRA Languedoc-Roussillon, Orange, Mars 1996, 19 p.

Bazile 1996 : BAZILE (F.). — L'étude chimique des structures de combustion. UISPP. XIII<sup>e</sup> Congrès Forli, Italie 1996, Colloque IX « *The study of Human behaviour in relation to fire in Archaeology* », pp.49-56, 4 fig. (O. Bar Yosef, L. Cawalli-Sforza, R. March et M. Piperno ed.).

Bazile, Monnet-Bazile 1998 : BAZILE (F.) et MONNET-BAZILE (C.). — Le Gisement épipaléolithique de la Grange des Merveilles II, Rochefort du Gard, Gard. Note préliminaire. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 95, sous presse.

Beeching 1995 : BEECHING (A.). — Le Néolithique ancien et moyen du Bassin rhodanien. In : *Chronologies néolithiques de 6000 à 2000 avant notre ère dans le Bassin rhodanien*. Acte du Colloque d'Ambérieu-en-Bugey, 19-20 sept.1992. Documents du département d'anthropologie de l'université de Genève, n° 20, Ambérieu-en-Bugey., édit. société préhistorique rhodanienne, pp. 93-112.

Beeching 1995 : BEECHING (A.). — Nouveau regard sur le Néolithique ancien et moyen du Bassin rhodanien. In : *Chronologies néolithiques. De 6000 à 2000 avant notre ère dans le Bassin rhodanien*; actes du colloque d'Ambérieu-en-Bugey, 19-20 sept. 1992. Documents du Département d'anthropologie de l'Université de Genève, n° 20; Ambérieu-en-Bugey, Société préhistorique rhodanienne, 1995, p. 93-111, 11 fig.

Boccaccio 1996 : BOCCACCIO (G.). — *Les alluvions quaternaires des Costières du Gard et du plateau de Signargues comme source d'approvisionnement en matériaux lithiques*. Mémoire de DEA, Université de Lille I, 98 p., 19 fig., 10 pl. photo.

Gutherz 1980 : GUTHERZ (X.). — Les productions céramiques de l'Avencas (Brissac, Hérault) dans leur contexte régional du Néoli-

thique récent. In : *Le groupe de Véza et la fin des temps néolithiques dans le sud de la France et la Catalogne*; actes du colloque du CNRS, 3-4 juin 1977. CNRS, Centre régional de publications de Toulouse, 1980, p. 192-199, 2 fig., biblio.

Gutherz, Coste 1974 : GUTHERZ (X.) et COSTE (A.). — Les vases de la grotte de l'Avencas (Brissac, Hérault) et le Néolithique récent dans le midi de la France. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 71, fasc. 2, pp. 535-542, 9 fig.

Gutherz, Jallot 1995 : GUTHERZ (X.), JALLOT (L.). — Le Néolithique final en Languedoc Méditerranéen In : *Chronologies néolithiques de 6000 à 2000 avant notre ère dans le bassin rhodanien*. Actes du colloque d'Ambérieu-en-Bugey, 19-20 sept 1992. Documents du département d'anthropologie de l'Université de Genève n° 20. Ambérieu-en-Bugey, éd. Société Préhistorique rhodanienne, pp. 231-264.

Monnet et al. 1996 : MONNET (C.), LE MEUR (N.), RAUX (A.), BAZILE (F.), DI PIETRO (R.) et GEORJON (C.). — Rochefort du Gard, La Grange des Merveilles I, *Document final de synthèse*, TGV LN5-secteur III : Avignon-Montpellier, AFAN Coordination TGV/SRA Languedoc-Roussillon, Orange, mai 1996, 35 p., 2 t.

Petitot, Raux, Bonnaud 1995 : PETITOT (H.), RAUX (A.) et BONNAUD (S.). — *Rapport de prospection*, Lot 22, TGV ligne 5 - Secteur III : Avignon - Montpellier.

Raymond 1900 : RAYMOND (P.). — *L'arrondissement d'Uzès avant l'histoire*. Paris. Félix Alcan, 263 p., 60 fig., dont 1 carte.

Roudil, Bazile 1985 : ROUDIL (J.-L.) et BAZILE (F.). — La station des Fontaines, commune de Rochefort-du-Gard (Gard). *Archéologie du Midi méditerranéen*, 11, Lettres d'information du Centre de recherches archéologiques, 26, 1985, p. 23-42, 12 fig., biblio.

Vaquer 1975 : VAQUER (J.). — *La céramique chasséenne du Languedoc*. Laboratoire de Préhistoire et de Paléthnologie, Carcassonne, 368 p., 78 fig.